



ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme et
de la Mer

Madame ASCIONE
Présidente de l'ADATE
Aérodrome de Toussus le Noble
78117 CHATEAUFORT



direction générale
de l'Aviation civile

direction des services de la
Navigation aérienne

direction des Opérations

**service de la
Navigation Aérienne
Région Parisienne**

organisme Orly

service aviation générale

Orly, le 2 février 2006

objet : Réunion de coordination de sécurité du 7 février 2006
référence : SNA-RP/ORY/AG/2006/TSU 08-05/23

Madame,

Vous nous avez fait part de vos remarques suite à l'invitation à la prochaine réunion de coordination de sécurité prévue le 7 février.

Cette réunion fait suite à celle du 26 janvier dernier au cours de laquelle il avait été convenu d'engager une réflexion interne afin d'étudier un assouplissement des mesures de limitation qui ont été mises en place récemment.

Le groupe de travail qui s'est réuni le lundi 30 janvier dans le prolongement de ses deux réunions précédentes a examiné la situation au vu du retour d'expérience et a jugé envisageable une évolution de ces mesures.

Néanmoins il a été estimé que la mise en application de cette évolution ne peut être envisagée que si elle est accompagnée d'une adhésion des usagers à la démarche de management de la sécurité telle qu'elle est déjà mise en œuvre sur les autres aérodromes. Cette démarche vous a été exposée en préliminaire à la réunion du 26 janvier et c'est dans son esprit que l'ordre du jour de la réunion du 7 février a été établi.

Cette date que vous pourriez juger relativement proche a été proposée en raison de l'attachement de chacun à trouver une issue rapide à nos discussions. Cependant si l'ensemble des usagers que vous représentez juge préférable de reporter cette réunion, il vous sera proposé une date à votre convenance.

J'appelle toutefois votre attention sur le fait que son report différerait d'autant la mise en application des conclusions de la dernière réunion du groupe de travail, de même si les présents n'étaient pas représentatifs des principaux usagers de l'aérodrome. Il va donc de soit que la participation de l'ADATE est particulièrement nécessaire.

Compte tenu des thèmes abordés, qui touchent à la sécurité des vols, il importe que les participants soient de préférence choisis parmi les responsables impliqués dans l'encadrement de l'activité aéronautique, chefs pilotes ou instructeurs.

Bât 651
ORLY SUD 103
94396 ORLY AEROGARE
cedex
téléphone : 01 49 75 72 74
télécopie : 01 49 75 72 91



Compte tenu des thèmes abordés, qui touchent à la sécurité des vols, il importe que les participants soient de préférence choisis parmi les responsables impliqués dans l'encadrement de l'activité aéronautique, chefs pilotes ou instructeurs.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'accepter, Madame, mes respectueuses salutations

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cyrille Michal', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Cyrille MICHAL
chef du service aviation générale